

Notice de montage et d'utilisation de la plaquette d'ancrage ANCRAVIE®

- 1 – Introduction.....1
- 2- Consignes prioritaires2
- 3 - Installation.....2
- 4 - Utilisation3
- 5 - Contrôle, entretien et stockage3
- 6 – Contre-indications d'emploi4
- 7 – Equipements associés5
- 8 – Fiche technique6
- 9 - Plaque signalétique de la7
- 10 – Documentation relative à l'installation8
- 11 – Fiche de contrôle10



1 – Introduction

La plaquette d'ancrage ANCRAVIE® est conforme à la norme EN-795:2012 type A et TS 16415:2013 pour 2 opérateurs. Elle doit résister aux efforts prévus par la norme EN-795:2012. La pièce est issue de fabrication française et locale.



Fixée sur une interface comme le potelet ANCRAVIE®, la plaquette ANCRAVIE® s'adapte sur tout type de structure (béton, bois, structure métallique etc...), sous réserve de résistance.

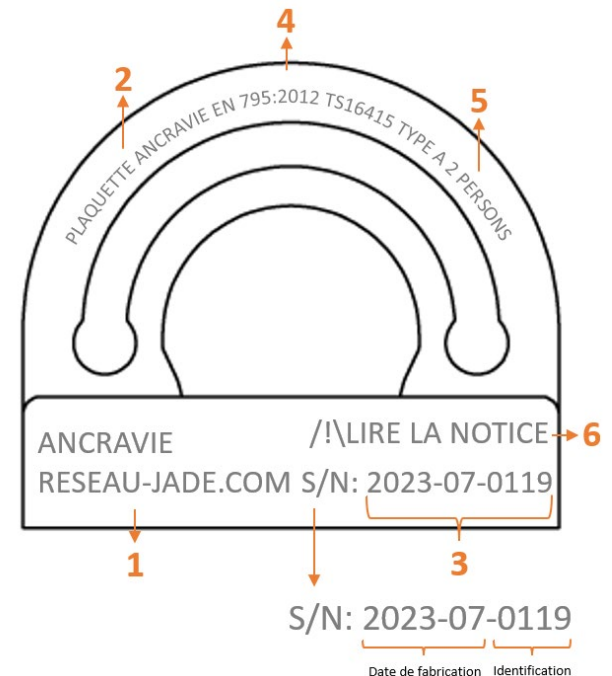
Une version 360° existe. Elle permet d'être systématiquement dans le bon axe d'effort selon les déplacements de l'utilisateur.

Si l'utilisation de la plaquette ANCRAVIE® se fait par l'intermédiaire du potelet ANCRAVIE®, il est nécessaire de prendre connaissance du contenu de sa notice.

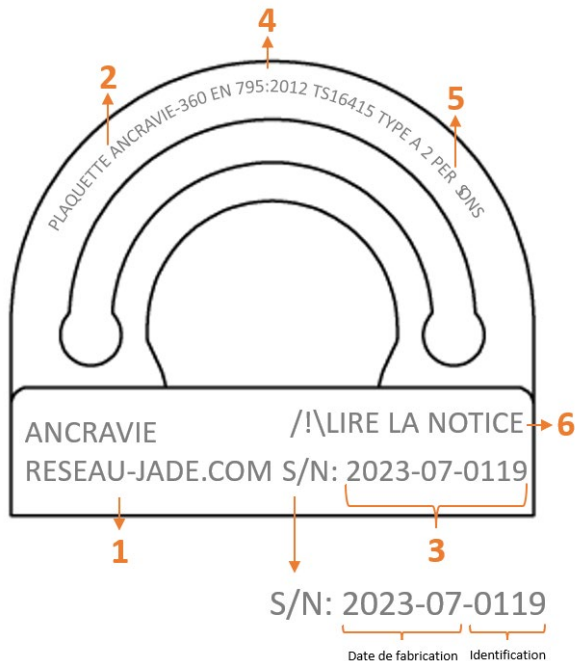
Marquage

- 1- Nom du fabricant ;
- 2- Modèle ;
- 3- Numéro de série ;
- 4- Identification de la norme ;
- 5- Nombre d'utilisateurs maximum ;
- 6- Lire la notice.

Marquage de la plaquette ANCRAVIE® :



Marquage de la plaquette ANCRAVIE® 360 :



2- Consignes prioritaires

- a. La présente notice doit impérativement être lue et strictement respectée avant l'installation ou l'utilisation de l'ancrage. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles sur demande.
- b. Il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que la plaquette soit fournie avec les instructions d'utilisation, d'entretien, d'examen périodique et de réparation dans la langue du pays dans lequel le produit est utilisé.

c. La plaquette ANCRAVIE® ne doit être installée et utilisée que par une personne en bonne santé et qualifiée à la pose par le fabricant.

d. La plaquette d'ancrage ANCRAVIE® doit immédiatement être retirée de la circulation ou consignée si :

- le moindre doute est émis quant à la sécurité de son utilisation ;
- elle a arrêté une chute.

L'usage de l'équipement est interdit tant que sa réutilisation n'a pas été autorisée à l'écrit par une personne qualifiée.

e. L'installation doit être vérifiée de manière appropriée (ex : calcul ou essais).

f. La plaquette ANCRAVIE® convient pour une plage de température comprise entre -35°C et +60°C.

g. Il est recommandé de conserver la fiche de contrôle de la plaquette (page 9).

h. La charge maximale susceptible d'être transmise en service par le dispositif d'ancrage à la structure est de l'ordre de 600 daN dans le sens de la chute pour un opérateur.

3 - Installation

L'ensemble de la boulonnerie de fixation doit être serré au couple selon les indications du fabricant de la boulonnerie. Il est nécessaire de toujours laisser 3 filets visibles pour toute tige filetée.

La plaquette (en prenant en compte les directions d'utilisation) peut se fixer sur différents types de structure d'accueil de type béton, charpente métallique, bois sous réserve de résistance de la structure d'accueil.

La fixation se fait par les techniques traditionnelles de fixation (scellement chimique, fixation mécanique...) selon les instructions du fabricant. Se référer aux fiches techniques des fabricants des fixations.

Nous préconisons l'emploi des fixations de ce type :

- HILTI - Colle pour cheville chimique ou équivalent adaptée au support ;
- HAS-U - Tige d'ancrage ou équivalent de diamètre 12 mm adaptée au support ;

Pour le bois, le montage doit être traversant. Le montage par l'intermédiaire de tirefond est interdit.

Une fois installée, la plaquette doit être en mesure de subir un effort de 12Kn.

4 - Utilisation

1- Conditions d'utilisation

a. Avant chaque utilisation de la plaquette ANCRAVIE®, vérifier qu'elle est en bon état apparent, exempte de marques, chocs ou déformations dus à une chute ou autre. Une plaquette ANCRAVIE® ne présentant pas un bon état doit être immédiatement mise hors service.

b. L'utilisateur peut seulement utiliser les équipements approuvés dans la partie « Equipements associés ».

c. Avant utilisation, un plan de sauvetage doit être mis en place pour faire face à toute urgence qui pourrait survenir au cours de l'utilisation.

d. Il est essentiel pour la sécurité que la plaquette d'ancrage soit toujours correctement positionnée et que le travail soit effectué de manière à minimiser à la fois le risque de chute et la distance de chute potentielle qui devra toujours être inférieure au tirant d'air disponible.

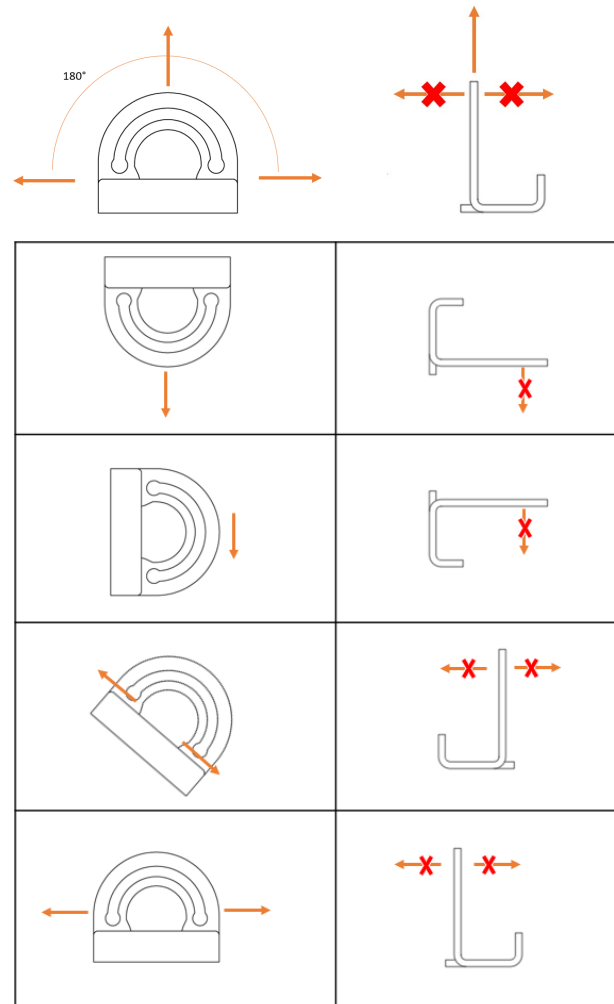
e. Il est essentiel pour la sécurité de vérifier le tirant d'air disponible sur le lieu de travail avant chaque utilisation, de sorte qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol ou un autre obstacle sur la trajectoire de chute.

f. L'utilisateur doit être équipé d'un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur l'utilisateur lors de l'arrêt d'une chute, à une valeur maximale de 6 kN.

g. La connexion à la plaquette ANCRAVIE® peut se faire à l'aide d'une perche adaptée à cet usage.

2- Directions d'utilisation

a. Plaquette fixe



b. Plaquette 360°

Cette version de la plaquette permet d'être systématiquement dans le bon axe d'effort, seule la colonne gauche du tableau de la plaquette fixe s'applique.

5 - Contrôle, entretien et stockage

1- Contrôle réglementaire

Un examen périodique annuel doit être réalisé sur la plaquette ANCRAVIE®. Ces examens réguliers sont nécessaires, la sécurité des utilisateurs dépend de l'efficacité et de la durabilité continue de l'équipement. Ils ne doivent être réalisés que par une personne qualifiée et en stricte conformité avec les instructions suivantes.

La vérification comprend un examen visuel et mécanique. Il faut prendre soin de vérifier que :

- Le dispositif ne présente pas :
 - d'usure ;
 - de déformation ;
 - de corrosion ;
 - d'oxydation ;
 - de composants desserrés ;
 - une absence de marquage ;
- le couple de serrage des fixations soit respecté.

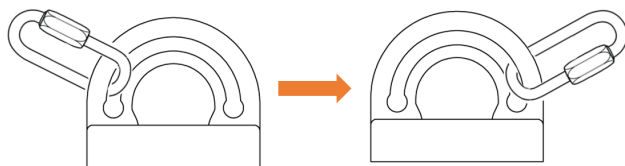
Si le résultat du contrôle ne présente pas des conditions acceptables, la plaquette ANCRAVIE® doit être remplacée, elle ne peut pas faire l'objet de réparation.

Le marquage de la plaquette doit dans tous les cas être visible. Si cas contraire, un marquage supplémentaire à proximité du dispositif d'ancrage est recommandé. La plaque

signalétique indique la date d'installation et la date de vérification de la plaquette.

2- Vérification du témoin de chute

Avant utilisation d'un ancrage, vérifier que le témoin de chute de celui-ci ne montre pas l'arrêt d'une chute. Pour ce faire, faire passer un maillon N°7 le tour du témoin de chute comme le schéma suivant :



Si le maillon ne parvient pas à faire le tour du témoin de chute cela signifie que la plaquette a arrêté une chute. Elle est déformée, elle doit immédiatement être mis hors service.

Malgré son témoin de chute, la plaquette ANCRAVIE® reste testable.

3- Entretien

Si une plaquette ANCRAVIE® est sale, il faut la laver avec un chiffon légèrement humide à l'eau.

Lorsque l'équipement devient humide, soit en cours d'utilisation, soit en raison d'un nettoyage, il doit pouvoir sécher naturellement et doit être tenu en dehors de la chaleur directe pour éviter sa corrosion.

4- Instructions de stockage

La plaquette ANCRAVIE® doit être stockée dans un endroit propre et sec. Pendant le transport, l'équipement doit être protégé de tout écrasement ou choc.

5- Durée de vie

La plaquette ANCRAVIE® a une durée de vie illimitée. Son usage ne peut se faire que sous réserve qu'à compter de sa date de fabrication toutes ces conditions soient respectées :

- a. Une utilisation conforme aux préconisations d'utilisation de la présente notice.
- b. Le respect de la réalisation des examens périodiques.
- c. Le respect des conditions de stockage, de transport et d'entretien.

6- Informations complémentaires

La performance de l'équipement peut être altérée par :

- a. une température non tolérée : moins de -40°C, au-delà de 80°C ;
- b. la chute de l'équipement ;
- c. l'exposition aux flammes ;
- d. le contact avec des produits chimiques ;
- e. un stockage dans de mauvaises conditions (écrasé, une température non tolérée, une exposition à la pluie).

6 – Contre-indications d'emploi

Il est strictement interdit :

- a. d'apporter une modification quoi que ce soit à la plaquette ANCRAVIE® sans autorisation du fabricant ;
- b. d'utiliser la plaquette d'ancrage ANCRAVIE® en dehors de ses limites, ou à d'autres fins que celles auxquelles elle est destinée ;
- c. d'utiliser une plaquette ANCRAVIE® présentant un défaut ou ayant arrêté une chute ;
- d. d'utiliser la plaquette ANCRAVIE® pour un équipement de levage ;
- e. de dépasser le nombre de personnes autorisées sur l'ancrage ;
- f. d'effectuer une traction dans une direction autre que celles indiquées sur le schéma des directions d'utilisation.
- g. d'installer la plaquette ANCRAVIE® sur une structure dont la résistance mécanique à rupture est inférieure à 12 kN ou supposée comme telle.

7 – Equipements associés

Les produits associables à la plaquette ANCRAVIE® sont les suivants, à l'exclusion de tous les autres :

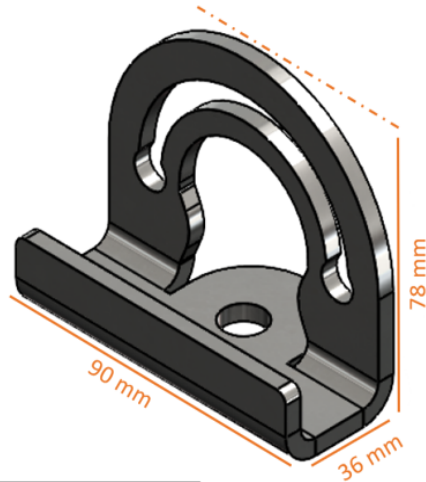
- a. Les supports d'assurage rigides (EN 353-1) ;
- b. Les supports d'assurage flexibles (EN 353-2) ;
- c. Les longes (EN 354) ;
- d. Les absorbeurs d'énergie (EN 355) ;
- e. Les antichutes à rappel automatique (EN 360) ;
- f. Les harnais antichutes (EN 361) ;
- g. Les connecteurs (EN 362) ;
- h. Les dispositifs de sauvetage par élévation (EN 1496).

Si un des équipements associés est défaillant, la plaquette ne pourra plus assurer sa fonction de façon sécurisée.

8 – Fiche technique



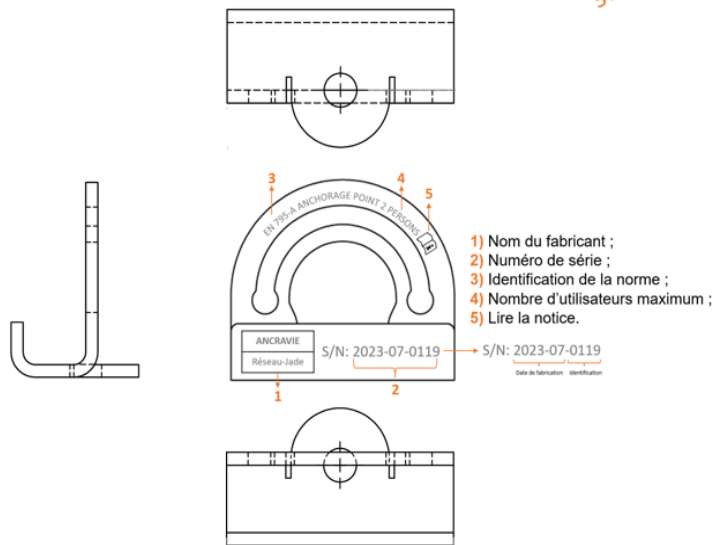
Fiche technique – Plaquette ANCRVIE



La plaquette d'ancrage ANCRVIE® est conforme à la norme EN-795:2012 type A pour la sécurisation de deux personnes. Elle doit résister aux efforts prévus par la norme EN795:2012.

Fixée sur une interface comme le potelet ANCRVIE®, la plaquette ANCRVIE® s'adapte sur tout type de structure (béton, bois, structure métallique etc...), sous réserve de résistance.

- **Matériaux : inox 316**
- **Conforme à la norme EN 795 : 2012 Type A**
- **Charge admissible : au moins 12 kN**
- **Nombre maximum d'utilisateurs : 2**
- **Boulonnerie : diamètre 12 mm**



DÉFINISSONS ENSEMBLE LA SÉCURITÉ EN HAUTEUR DE DEMAIN



9 - Plaque signalétique de la plaquette ANCRAVIE®



**INSTALLATEUR AGRÉÉ,
VÉRIFICATEUR AGRÉÉ**

0 805 660 250 Service & appel gratuits

reseau-jade.com



MARQUE :

MODÈLE :



DATE D'INSTALLATION



LEVAGE INTERDIT



DATE DE VÉRIFICATION

ATTENTION ❶ Suivre strictement les recommandations d'utilisation. ❷ En cas de chute faire vérifier obligatoirement l'ensemble de l'installation et/ou du matériel par l'entreprise compétente habilitée. ❸ L'installation ne doit plus être utilisée si la vérification annuelle est antérieure à 12 mois ou si l'installation paraît défectueuse. ❹ Utiliser un harnais EN 361 et un casque avec jugulaire, avec le système de liaison adapté. ❺ Le dispositif d'ancrage ne doit être manipulé que par une seule personne.

TYPE DE SYSTÈME

Ancrage EN 795 A

TYPE DE LIAISON

Longe assujettissement EN 354

Longe absorbeur EN 355

Antichute sur corde EN 353-2

Enrouleur EN 360

TIRANT D'AIR MAXIMUM DU SYSTÈME

0 m - - - - m

ADDITIONNER LE TIRANT D'AIR DU MATÉRIEL DE SÉCURITÉ AU TIRANT D'AIR DU SYSTÈME

NOMBRE MAXIMUM D'UTILISATEURS

1 2

Ligne de vie provisoire - - - - KN

10 – Documentation relative à l'installation

Plan schématique de l'installation de la plaquette ANCRAVIE®	
Client	
Nom	
Adresse	
Contact	
Numéro de téléphone	
Bâtiment / Structure	
Adresse	
N° de commande	
Type de commande	
Entreprise Installatrice	
Nom	
Adresse	
Nom de l'installateur	
N° de téléphone de l'installateur	
Schéma d'implantation	
Numéroter les ancrages	

11 – Fiche de contrôle

Numéro du contrôle	
Société chargée de la vérification	
Nom du vérificateur	
Date de la vérification	
Date de la prochaine vérification	

Numéro de l'ancrage	Type d'équipement	Date d'achat	Date de première utilisation	Remarques sur l'état du dispositif d'ancrage	Conformes aux exigences ? (oui / non)

Numéro de l'ancrage	Type d'équipement	Date d'achat	Date de première utilisation	Remarques sur l'état du dispositif d'ancrage	Conformes aux exigences ? (oui / non)

Le responsable de l'installation atteste que le ou les dispositif(s) d'ancrage :

- a/ont été installé(s) conformément aux instructions d'installation du fabricant ;
- est/sont conforme(s) au plan ;
- a/ont été fixé(s) sur le support spécifié ;
- a/ont été fixé(s) comme spécifié(s) (par exemple, nombre de boulons, matériaux corrects, position/emplacement corrects) ;
- a/ont mis en service conformément aux informations fournies par le fabricant ;
- a/ont été fourni(s) avec des informations photographiques / une documentation, notamment lorsque les fixations (par exemple les boulons) et le support sous-jacent ne sont plus visibles une fois l'installation terminée.


Date :

Signature :



RÉSEAU JADE

 5a rue des Champs 59290 WASQUEHAL

 +33 (0)3 20 68 99 47

 contact@reseau-jade.com

0 805 660 250  Service & appel gratuits

reseau-jade.com